

Paris, le 06 mai 2015

**Mme Marisol TOURAINE** Ministère des Affaires Sociales et de la Santé 14 avenue Duquesne 75350 PARIS SP 07

Lettre recommandée avec AR

## Objet : Préavis de grève nationale

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer que le Syndicat National des Infirmiers Anesthésistes dépose un préavis de grève nationale pour la journée du jeudi 21 mai 2015 de 0 heure à 24 heures.

Ce préavis concerne l'ensemble de la profession, à savoir tous les infirmiersanesthésistes diplômés et étudiants, les cadres et les cadres supérieurs infirmiersanesthésistes relevant :

- des établissements visés par la loi N°86-33 du 9 janvier 1986
- des établissements sanitaires et sociaux privés participant au service public hospitalier
- des établissements de santé privés

Nos revendications essentielles portent sur :

- la récupération d'un corps spécifique et l'obtention pour tous, anciens et nouveaux diplômés, d'une grille indiciaire unique, conforme à un niveau bac+5 et master dans la fonction publique hospitalière,
- la confirmation du rôle prioritaire de l'IADE dans le secteur pré-hospitalier,
- La prise en compte de la pénibilité de la profession d'infirmier-anesthésiste.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Jean-Marc SERRAT Président du SNIA

Copie à Mr Jean DEBEAUPUIS, Directeur Général DGOS pour diffusion aux ARS et aux établissements de santé.

**2** 01 40 35 31 98

**1** 01 40 35 31 95

Site Internet: www.snia.net